

ACTE DE CONSÉCRATION DE LA FRANCE AU SACRÉ-CŒUR*

le 17 juin 1945

45/254/1

- UN PERE DE FAMILLE : Cœur de Jésus, nous voici assemblés devant vous ;
Nous venons de tous les diocèses et de toutes les régions de la France,
particulièrement de celles dont le martyre a été la rançon de notre libération : l'Alsace, la Bretagne, la Lorraine,
Normandie, la Provence ;
Au nom de plus d'un million de familles qui se sont consacrées à vous et qui, en ce moment, dans le pays tout
entier, s'unissent à nous ;
au nom de nos Evêques qui nous ont confié cette mission ;
Nous venons vous consacrer la France.
- TOUS LES PERES DE FAMILLE : Nous venons vous consacrer la France.
- UN PERE DE FAMILLE : La famille est la cellule de la Patrie ;
La France est faite de toutes les familles qui la composent ;
Nous, représentants des familles qui vous sont consacrées et de toutes les familles chrétiennes françaises, nous avons
le droit de parler au nom de la France.
- TOUS LES PERES DE FAMILLE : Nous avons le droit de parler au nom de la France.
- UN PERE DE FAMILLE : Cœur de Jésus, nous savons votre amour de prédilection pour la France ;
Entre elle et Vous, un « pacte d'alliance » (Pie X) a été scellé à Reims ;
A l'heure la plus tragique de son histoire, vous lui avez envoyé Jeanne d'Arc ;
Malgré nos démérites, c'est chez nous que vous avez révélé au monde votre Cœur ;
Vous avez demandé nommément à la France de se consacrer à vous et vous lui avez fait, pour le jour où elle
accomplirait cet acte, des promesses de victoire et de prospérité ;
Cœur de Jésus, nous croyons à la « vocation chrétienne » (Pie XII) de la France !
- TOUS LES PERES DE FAMILLE : Nous croyons à la vocation chrétienne de la France !
- UN PERE DE FAMILLE : La France que vous aimez reconnaît ses torts ;
Elle a péché contre vous ;
Elle a péché contre la famille par le divorce, qui la détruit ; par l'égoïsme, qui la restreint ou la rend stérile
par la faiblesse, qui n'a pas le courage d'élever des enfants.
Elle a péché. Elle le reconnaît. Ses désastres ont été son châtement.
Dans ce temple, jailli de son repentir et de son amour, nous vous demandons pardon pour la France.
- TOUS LES PERES DE FAMILLE : Pardon pour la France !
- UN PERE DE FAMILLE : Malgré ses fautes, elle est vôtre.
Nous vous avons consacré nos foyers ;
Nous voulons que vous soyez le Maître de nos esprits par la foi jalousement gardée et transmise à nos enfants
le Maître de nos consciences, par votre loi fidèlement observée,
le Maître de nos cœurs, par votre amour ;
Régnez sur les foyers de France !
- TOUS LES PERES DE FAMILLE : Régnez sur les foyers de France !
- UN PERE DE FAMILLE : Régnez aussi, nous le voulons, sur la France ;
Elle est meurtrie; aidez-nous à guérir ses plaies ;
Elle est divisée; rapprochez les esprits et les cœurs ; faites que les Français s'aiment entre eux ;
Elle est au seuil d'un ordre nouveau ; éclairez-la ; guidez-la ; rendez-lui son prestige et son rayonnement.
Elle a lutté pour sa vie et pour sa foi ;
Elle est fière d'avoir vaincu un ennemi qui voulait aussi vous abattre : sa victoire est aussi la vôtre ;
Cœur de Jésus, la France est à vous ; nous vous la consacrons.
- TOUS LES PERES DE FAMILLE : Cœur de Jésus, la France est à vous ; nous vous la consacrons.
- UN PERE DE FAMILLE : Il y a des Français qui vous ignorent ; vous les aimez quand même !
- TOUS LES PERES DE FAMILLE : Vous les aimez quand même !
- UN PERE DE FAMILLE : Il y en a qui vous ont renié ; vous les aimez quand même !
- TOUS LES PERES DE FAMILLE : Vous les aimez quand même !
- UN PERE DE FAMILLE : Il y en a qui vous combattent ; vous les aimez quand même !
- TOUS LES PERES DE FAMILLE : Vous les aimez quand même !
- UN PERE DE FAMILLE : Nous ferons comme vous.
Vivant au milieu d'eux, nous voulons, par notre exemple, par notre apostolat, les ramener à vous ;
Que cette journée, si belle déjà, soit l'aube du jour où tous les Français librement revenus à vous, d'un cœur,
vous consacreront leur Patrie que vous aimez.
Vive le Cœur de Jésus !
Vive la France !
- TOUS LES PERES DE FAMILLE : Vive le Cœur de Jésus !
Vive la France !

Nihil obstat : Toulouse, le 25 avril 1945, L. SEMPÉ, S. J.
Imprimatur : Toulouse, le 25 avril 1945, J. DELIES, v. g.

* Cette consécration, telle qu'elle est rédigée, paraît être celle annoncée par une religieuse du couvent des Oiseaux, sœur Marie de Jésus, à qui le Sacré-Cœur disait, le 21 juin 1822 : "La France est toujours bien chère à mon cœur et elle lui sera consacrée. Je prépare à la France un déluge de grâce et toute la terre se ressentira des bénédictions que je répandrai sur elle. La foi et la religion reflouriront en France par la dévotion à mon divin Cœur".